ACTUALITÉS DIVERSES



La CODEF fermera ses portes du 19 juillet au 6 août 2021.

ACCORD CADRE DU SECTEUR NON-MARCHAND WALLON 2021-2024

Après plusieurs mois de travail et de concertation entre les partenaires sociaux (dont la CODEF), l'accord cadre tripartite intersectoriel du secteur nonmarchand wallon 2021-2024 est désormais bouclé. 260 millions d'euros sont dégagés pour engager du personnel complémentaire et augmenter les salaires des professionnels du secteur « social et santé »!

En savoir plus

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle des employeurs du secteur à profit social en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Elle représente 31 fédérations d'employeurs du secteur public et privé.

L'UNIPSO, c'est d'abord une mission politique : relayer les positions de ses membres auprès des différents pouvoirs publics sur des enjeux communs à plusieurs secteurs.

La CODEF, en tant que fédération patronale multisectorielle du secteur non-marchand, dispose d'un mandat au sein de l'Organe d'administration de l'UNIPSO et participe de ce fait à la concertation sociale ainsi qu'aux différents groupes de travail relatifs au secteur (emploi, formation, accord du non-marchand, ...).

2020 a été une année particulière et riche en interpellations... L'UNIPSO vous dévoile son rapport d'activités :

Rapport d'activités UNIPSO 2020
Rapport d'activités UNIPSO 2020 - présentation PPT

RÉFORME APE: OÙ EN SOMMES-NOUS?

Le 12 mai 2021, le Gouvernement wallon a déposé un avant-projet d'Arrêté portant



sur l'exécution du Décret relatif à la réforme APE. Il a ensuite publié une note rectificative. De nombreux échanges ont eu lieu sur le sujet durant la séance publique en Commission emploi du 25 mai 2021.

Vous trouverez tous ces documents ainsi que toutes les informations relatives à la réforme APE dans la partie "Documentation - Intersectoriel - RW" sur site de la CODEF.

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Dans l'<u>article juridique du CODEF Info de</u> mars 2021, la CODEF avait précisé la procédure pour enregistrer une Convention Collective de Travail (CCT) d'entreprise.

En complément d'information, il faut savoir qu'il est également possible d'introduire un courrier de dénonciation d'une CCT d'entreprise via l'application « Transfert de documents » sur le site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale : <u>Introduisez vos CCT en ligne dès à présent - Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale (belgique.be)</u>.

CAP'ADMIN: CAP SUR LA FORMATION DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES BÉNÉVOLES!



Nous en rêvions! En 2021, la PFV a obtenu des fonds pour financer la formation des volontaires de gestion. Avec la professionnalisation du secteur associatif, les conseils d'administration — ou plutôt les organes d'administration comme on dit maintenant — ont été amenés à évoluer. En quelques années, les administratrices et administrateurs ont vu le volume des dossiers augmenter, les règlements se multiplier et leurs tâches se complexifier. Les membres des organes d'administration sont pourtant majoritairement des béné-

voles. Des personnes engagées, souvent par conviction, qui donnent de leur temps et de leurs compétences au profit de l'objet social de leur association. Au-delà, leur engagement est un **acte citoyen fort** qui fait vivre nos associations et qui contribue à une société démocratique, participative et solidaire.

Avec Cap'Admin, la PFV s'engage à soutenir financièrement un volontariat de gestion de qualité. Par le biais de formations abordables, d'outils et de coaching sur mesure, nous voulons répondre aux besoins des volontaires de gestion en leur offrant l'encadrement nécessaire et adapté à leur statut.

